

Maison de Justice et du Droit
6 rue de Flandre
67000 Strasbourg

Arrêt Observatoire - Bus lignes 2 ou 15 - Tram C ou F

*Ouverte du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
et le vendredi de 8h30 à 12h30*

Permanences gratuites sur rendez-vous :

Avocats

Notaires

Commissaires de Justice

Conciliateurs de Justice

Délégués du Défenseur des Droits

Associations d'accès au droit

Ecrivain public

Prenez rendez-vous au 30 39

(appel gratuit, accessible aux personnes sourdes et malentendantes)

Maison de justice et du droit (MJD)

Des informations juridiques gratuites
et confidentielles pour tous



point-justice
informer, orienter, aider

La maison de justice et du droit
est un service du tribunal judiciaire de

géré à la fois par le ministère de la Justice
et par la collectivité de

Elle a 4 missions :

- 1 Informer les usagers sur leurs droits et obligations et les aider dans leurs démarches ;
- 2 Aider les victimes ;
- 3 Participer à la justice de proximité ;
- 4 Et favoriser la résolution amiable des litiges.

Pour son volet accès au droit, cette MJD appartient
au réseau des point-justice du département



Pour qui ?

Pour chaque personne, quels que soient ses revenus,
son lieu de vie, son âge, son sexe, sa nationalité, etc.



Pourquoi ?

- Pour connaître ses droits, ses devoirs et obligations ;
- Pour être informé sur les moyens de les faire valoir ;
- Pour être orienté vers les structures adaptées ;
- Pour être aidé à accomplir des démarches ;
- Pour être informé sur la médiation ;
- Pour être mis en relation avec un conciliateur de justice.



Par qui ?

Par des professionnels du droit (par exemple des avocats,
des notaires, des commissaires de justice), des juristes,
des associations d'accès au droit et d'aide aux victimes,
des intervenants en matière de règlement amiable
des conflits et des intervenants dans le cadre
de l'activité pénale.



Quand ?

- À n'importe quelle étape d'un problème juridique,
- en dehors d'un procès ou avant, pendant ou après
une procédure judiciaire.



Combien ça coûte ?

Tous les services de la MJD sont gratuits pour les usagers.